

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 6 (1940)

Heft: 91

Artikel: "Ciné-Constat"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Der Taschenkalender
für Programmation

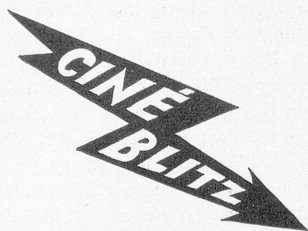
und unentbehrliche

Guide der Film- und
Kinobranche

ist soeben erschienen!

Elegant!
Praktisch!
Komplett!

FILM
PRESS



1941

Preis: - Prix: Fr. 2.50

Le guide indispensable
du cinéma
et agenda de poche
pour programmation

vient de paraître!

Elégant!
Pratique!
Complet!

Verlag: - Edition:

Film-Press-Service, Genève

14, Place Cornavin
Telephon 22373

toire enfièvre peu à peu ceux qui la constatent, qu'ils en éprouvent toutes les souffrances quand ils sont assis sur les gradins du stade, c'est tirer du sport l'enseignement qu'il comporte, c'est lui donner sa raison d'être, c'est donner la moralité de cette fable aux cent actes divers qui dit la force, la volonté et la grandeur de l'homme.

Il ne s'agissait que d'avoir une idée, cette idée, pour faire un merveilleux documentaire. Et ce genre cinématographique, d'ordinaire peu apprécié du grand public — à de rares exceptions près — ne peut s'imposer à notre attention que par l'idée qu'il exprime et développe. Si l'on veut,

demain, mettre le cinéma au service du sport, voilà ce qu'il ne faut plus oublier.

Et il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour se mettre à l'ouvrage. Si l'on veut intéresser la jeunesse aux sports, faire son éducation, lui apprendre à en éviter les excès, lui en faire aimer la gratuité, lui en faire sentir la valeur morale, il faut des films qui ne soient pas seulement des photographies — si belles, si ingénieuses soient-elles — mais dont toutes les images soient des fragments du poème lyrique qu'on inscrit sur l'écran, poème qui porte en soi toutes les vertus du lyrisme exaltant et qui doit se graver dans les mémoires.»

Place aux Jeunes!

Partout dans le monde cinématographique s'élève aujourd'hui le cri «Place aux jeunes!» Ceci ne veut pas dire qu'il faut éliminer les «vieux», éliminer ces grands réalisateurs auxquels on doit tant d'œuvres de qualité. Mais il faut un renouvellement dans tout art, il faut du sang nouveau et des idées nouvelles.

Le cinéma, pourtant, est une industrie coûteuse, un grand film comporte des risques tels qu'un insuccès peut signifier la ruine de toute une société. Confier la réalisation à des jeunes, inconnus et inexpérimentés, ne paraît donc guère possible.

Mais comment leur donner des chances, comment former les producteurs, les metteurs en scène de demain?

Pour trouver une solution à ce problème, la critique cinématographique française, plaidant la cause des jeunes, s'adresse aux artistes célèbres et leur demande d'aider aux nouvelles éclosions. Certains d'entre eux ont compris leur devoir; Marcel L'Herbier, par exemple, compte faire de sa société de documentaires un centre de jeunes productions. Et l'on espère que d'autres vont suivre ses traces: «des artistes comme Feyder, Renoir, Duvivier, René Clair, Abel

Gance devraient» — exige Claude Vermorel — «comme des peintres d'autrefois, fonder leur école, permettre comme eux à leurs élèves préférés de préparer un coin de tableau dans leur œuvre, de se risquer seuls dans une scène secondaire».

«Ciné-Constat»

Le *Ciné-Constat*, dernière application, bien moderne, du cinéma parlant, est susceptible de devenir un admirable moyen d'instruction judiciaire — ainsi l'affirme un journal français.

On étudie, en effet, son application au service des juges d'instruction et des commissaires de police, afin de garder une officielle et irréfutable constatation des déclarations faites par les accusés, lors de leur arrestation, dans un état d'esprit qu'ils n'ont pas eu le temps de préparer au mensonge, comme aussi lors de leur comparution devant le magistrat, alors qu'ils ont eu le temps de réfléchir à l'intérêt qu'ils ont à être francs.

Ces dépositions seraient projetées et sonorisées devant le tribunal, quand se déroulerait le procès. Et les juges correctionnels, comme les jurés d'assises — en même temps que l'accusé — se trouveraient en face de déclarations précises, avec les intonations et les expressions adéquates, convaincantes.